



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 4 juillet 2023 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents : M. Christian Baril maire
 Mme Valérie Giguière conseillère siège #1
 M. Quentin Kelhetter conseiller siège #2
 Mme Amélie Guay conseillère siège #4
 Mme Annie Demers conseillère siège #6
 Mme Joanne Costo conseillère siège #5
Est absent : M. Robert Gendron conseiller siège #3

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière et M. Saad Rekkal, chargé de projet.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 20 h 00 par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE 6 JUIN 2023 :
 - 3.1 Approbation ;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour ;
 - 5.2 Adjointe administrative :
 - 5.2.1 Départ ;
 - 5.2.2 Processus d'embauche et réorganisation des tâches administratives et en communication ;
 - 5.3 Programme PRIIME pour le poste de chargé de projet ;
 - 5.4 Fermeture de bureau – Vacances estivales ;
 - 5.5 Formation code d'éthique et de déontologie nouveaux conseillers – Rapport de la greffière-trésorière ;
 - 5.6 Droit de retrait 1245 route Marie-Victorin :
 - 5.6.1 Annulation de contrat Hydro-Québec ;
 - 5.6.2 Annulation de contrat assurances ;
 - 5.6.3 Recours pour des dépenses courues ;
 - 5.7 Renouvellement entente – SPA Mauricie ;
6. GESTION FINANCIÈRE :
 - 6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements ;
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - 7.1 Résolution – Modification du règlement harmonisé pour les feux d'artifice ;
8. TRANSPORT :
 - 8.1 Signature de la convention d'aide financière – Programme d'aide à la voirie locale PAFFSR ;
 - 8.2 Offre de services d'installation des entrées électrique – Thermopompe caserne ;
9. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 9.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts;
 - 9.2 Demande d'utilisation de l'eau – Puit #2
 - 9.3 Dépôt de pétition des citoyens – rang Saint-Joseph



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE:
 - 10.1 Rapport de permis émis en juin 2023 ;
 - 10.2 Demandes d'aides financières – Projet Passerelle :
 - 10.2.1 FRR – MRC Bécancour ;
 - 10.2.2 Caisse Populaire Desjardins ;
 - 10.3 Offres de services – Plan directeur d'aménagement des terrains municipaux ;
 - 10.4 Autorisation de signature – opération cadastrale 410 12^e et 14^e Avenue ;
 - 10.5 Approbation du Budget 2023 – Office municipal d'habitation au Cœur du Québec ;
 - 10.6 Achat de 2 souffleurs – Marché public ;
11. LOISIRS ET CULTURE :
 - 11.1 Comité des loisirs :
 - 11.1.1 Achat d'un réfrigérateur ;
 - 11.1.2 Activités physiques d'extérieurs – Aide financière Centre de loisirs Centre-du-Québec ;
 - 11.2 Offre de services – Projet Pumptrack ;
 - 11.3 Adhésion – Village-Relais ;
 - 11.4 Offre de services d'ingénierie civile – Projet église ;
12. QUESTIONS DIVERSES ;
13. PÉRIODE DE QUESTIONS ;
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE ;

2023-07-180

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 6 JUIN 2023

3.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture.

2023-07-181

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 juin dernier.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale Hanta Rasami fait la lecture de la correspondance en date du 4 juillet 2023 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

- Filière batterie
- Suivi – planification stratégique
- Aide financière FRR – MRC de Bécancour
- Surplus – Projets régionaux
- Service de garde
- Service incendie

5.2 Adjointe administrative



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

5.2.1 **Départ**

Considérant le dépôt de la lettre de démission de l'adjointe administrative Mme Samantha Jalbert, en date du 20 juin 2023 effective le 1^{er} juillet 2023;

2023-07-182

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la démission de l'adjointe administrative, Mme Samantha Jalbert effective à partir du 1^{er} juillet 2023.

5.2.2 **Processus d'embauche et réorganisation des tâches administratives et en communication**

Considérant le départ de l'adjointe administrative Mme Samantha Jalbert en date du 1^{er} juillet 2023;

Considérant l'intérêt de l'adjointe administrative par intérim Mme Shany Bélanger-Lavigne pour un poste d'adjointe en communication;

Considérant l'offre de service de gré à gré de la firme SAV3 – Cabinet Conseil Inc. pour un accompagnement pour le processus d'embauche de la nouvelle adjointe administrative et de la réorganisation des tâches;

2023-07-183

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services de la firme SAV3 – Cabinet-Conseil au coût n'excédant pas plus de 3025 \$ plus les taxes applicables, pour l'accompagnement relatif au processus d'embauche de la nouvelle adjointe administrative et de la réorganisation des tâches reliés aux communications;

D'officialiser l'embauche officielle de Mme Shany Bélanger-Lavigne à titre d'adjointe aux communications quand le poste de l'adjoint(e) administratif(ive) sera comblée.

5.3 **Programme PRIIME pour le poste de chargé de projet**

Considérant que M. Saad Rekkal, stagiaire en chargé de projet a démontré des compétences requises relatives à son stage et présente de l'intérêt et de la volonté d'acquiescer d'autres expériences au sein de la municipalité;

Considérant que la municipalité souhaite l'embaucher officiellement au poste de chargé de projet;

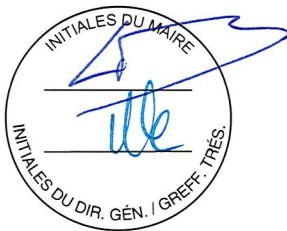
Considérant que cette embauche pourrait être admissible au programme PRIIME du Service Québec;

Considérant le courriel envoyé à l'ensemble du conseil par la directrice générale Mme Hanta Rasami le 20 juin 2023 pour avoir l'autorisation de faire la demande de ce programme au plus tard le 23 juin 2023;

2023-07-184

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'entériner l'autorisation de la directrice générale Mme Hanta Rasami à faire la demande au programme PRIIME du Service Québec.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

5.4 Fermeture du bureau – Vacances estivales

2023-07-185

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De fermer le bureau municipal du 21 juillet au 07 août 2023 inclusivement, en raison des vacances estivales.

5.5 Formation code d'éthique et de déontologie nouveaux conseillers – Rapport de la greffière-trésorière

De prendre note du dépôt de l'attestation confirmant la formation du code d'éthique et de déontologie de M. Quentin Kelhetter, formation suivie en ligne le 05 juin 2023.

5.6 Droit de retrait 1245 route Marie-Victorin

5.6.1 Annulation de contrat Hydro-Québec

Considérant qu'il y a eu un droit de retrait pour la résidence située au 1245 route Marie-Victorin;

2023-07-186

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami, d'annuler le contrat avec Hydro-Québec pour la résidence située au 1245 route Marie-Victorin.

5.6.2 Annulation de contrat assurances

Considérant qu'il y a eu un droit de retrait pour la résidence située au 1245 route Marie-Victorin;

2023-07-187

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami, d'annuler le contrat avec les assurances pour la résidence située au 1245 route Marie-Victorin.

5.6.3 Recours pour des dépenses courues

Point à reporter

5.7 Renouvellement entente – SPA Mauricie

Point à reporter

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2023-07-188

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Total des salaires :	18 876,82 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	129 447,79 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	113 008,15 \$
Total :	261 332,76 \$

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Résolution – Modification du règlement harmonisé pour les feux d'artifice

Considérant que l'article 19 du Règlement harmonisé 2019 stipule qu'il constitue une nuisance et est prohibé le fait de faire usage ou de permettre de faire usage de pièces pyrotechniques, à moins d'avoir obtenu un permis à cet effet;

Considérant qu'actuellement, aucune municipalité sur le territoire de la MRC de Bécancour, sauf la Ville de Bécancour, n'émet de permis pour les feux d'artifice en vente libre;

Considérant que le Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour émet des permis uniquement pour des feux d'artifice d'envergure, réalisés par un artificier qualifié;

Considérant que la Sûreté du Québec pourrait donc être appelée à intervenir et à émettre des constats d'infraction en cas de plainte pour les citoyens qui font des feux d'artifice sans permis;

2023-07-189

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De déposer une demande à la MRC de Bécancour afin que le Règlement harmonisé soit modifié pour y ajouter une annexe des municipalités qui émettent ou non des permis concernant l'article 19 (pièces pyrotechniques);

Et de signifier que la municipalité de Deschaillons n'émettra pas de permis concernant les pièces pyrotechniques.

8. TRANSPORT

8.1 Signature de la convention d'aide financière – Programme d'aide à la voirie locale PAFFSR

Considérant que la municipalité souhaite acquérir 3 signalisateurs de vitesse pédagogique pour sensibiliser les automobilistes à respecter les limites de vitesse permises;

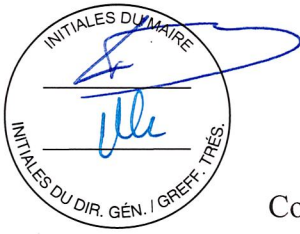
Considérant que ce projet est admissible au montant maximum de 19 872 \$, au programme d'aide à la voirie locale PAFFSR (programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière);

2023-07-190

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le Maire M. Christian Baril et Mme Hanta Rasami directrice générale et greffière-trésorière à signer la convention d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale PAFFSR (programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière).

8.2 Offre de services d'installation des entrées électrique – Thermopompe caserne



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Considérant le projet des travaux d'installation des entrées électriques du projet d'installation des 2 nouvelles thermopompes à la caserne;

Considérant l'offre de service de la firme Groupe Castonguay, solutions électriques Inc. relatives à la réalisation des travaux au montant de 3 434 \$, plus les taxes applicables;

2023-07-191

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Groupe Castonguay, solutions électriques Inc. au montant de 3 434 \$, plus les taxes applicables pour l'installation des entrées électriques du projet d'installation des 2 nouvelles thermopompes à la caserne.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de juin 2023 est de 435 m³ (95 759 gallons impériaux).

9.2 Demande d'utilisation de l'eau – Puit #2

Considérant la demande d'utilisation de l'eau du puit #2 situé sur le terrain municipal derrière le 1975 route Marie-Victorin par la ferme Alsace Holstein S.E.N.C. pour l'arrosage d'herbicides et fongicides;

Considérant que l'eau du puit #2 a un taux trop élevé en manganèse pour la consommation humaine de la municipalité;

Considérant la demande pour avoir une copie de l'analyse d'eau de ce puit;

2023-07-192

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS à l'exception de l'élu M. Quentin Kelhetter, qui s'est retiré de la délibération

D'autoriser la demande d'utilisation de l'eau du puit #2 situé sur le terrain municipal derrière le 1975 route Marie-Victorin par la ferme Alsace Holstein S.E.N.C. pour l'arrosage d'herbicides et fongicides;

De faire une analyse d'eau plus récente et de lui envoyer une copie du rapport de cette analyse afin de permettre à la ferme Alsace Holstein S.E.N.C. de connaître le taux de manganèse;

De leur demander de prendre un rendez-vous avec les inspecteurs municipaux pour la planification l'horaire de l'utilisation de ce puit.

9.3 Dépôt de pétition des citoyens – rang Saint-Joseph

Pétition déposée par M. Steven Hamel, résident du rang Saint-Joseph comptant 21 signatures et 15 adresses différentes.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Rapport de permis émis en juin 2023

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois de juin 2023 indique que 9 permis ont été délivrés pour un montant de 135 500 \$.



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Aides financières – Projet Passerelle

10.2.1 FRR – MRC Bécancour

Considérant que la MRC Bécancour et le gouvernement du Québec offrent un programme d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 »;

Considérant que municipalité veut faire une demande d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 » pour le projet du belvédère.

Considérant que le montant total estimé de l'ensemble de ses projets est de 217 608 \$, plus les taxes applicables;

2023-07-193

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité s'engage à payer 20% du montant total des projets soit un montant de 43 521,60 \$;

Que le conseil municipal appuie le projet et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2, un montant de 44 086 \$;

Que M. Saad Rekkal soit nommé à titre de répondant officiel dans le cadre de cette demande;

Que le conseil municipal autorise le Maire et le chargé de projet M. Saad Rekkal à signer tout document jugé utile et nécessaire, dont le protocole d'entente;

Que la municipalité déboursa les sommes si les subventions du tourisme et du MAMH ne sont pas acceptées.

10.2.2 Caisse Populaire Desjardins

Considérant qu'une aide financière de la Caisse Populaire Desjardins pourrait être disponible pour la réalisation du projet passerelle de la municipalité;

2023-07-194

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser M. Saad Rekkal, chargé de projet à procéder à la demande d'aide financière auprès de Desjardins pour la réalisation du projet passerelle



10.3 Offre de services – Plan directeur d'aménagement des terrains municipaux Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la municipalité a besoin d'un plan directeur pour les terrains municipaux pour l'installation des différents projets tels que la patinoire, la pumptrack, le jardin communautaire, la forêt nourricière, la piste multifonctionnelle et le stationnement de l'église;

Considérant les offres de services relatives à la réalisation de ce projet :

Firme	Plan	Prix	Conditions	Présentation du plan	Expérience
UMQ	Plan concept d'ensemble	3 766.58 \$	Devenir membre de l'UMQ (375 \$ /an)	280 \$	0
BC2	Plan directeur d'aménagement	20 500 \$	N/A	Inclus	Expérimentée

*Plus les taxes applicables

2023-07-195

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de service de la firme BC2 au montant de 20 500 \$, plus les taxes applicables pour la réalisation d'un plan d'aménagement pour les terrains municipaux;

De faire une rencontre préliminaire avec le conseil est demandée.

10.4 Autorisation de signature – opération cadastrale 410, 12^e et 14^e Avenue

Considérant la demande reçue par Charles Tousignant, arpenteur-géomètre de la firme GéoLT;

Considérant qu'une opération cadastrale est présentement en cours pour la propriété située au 410, 12^e et 14^e Avenue;

Considérant qu'une erreur serait apparue lors de la réforme cadastrale de 2019 pour une petite pointe de terrain (environ 25 cm / 12 pouces);

2023-07-196

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser Monsieur le maire Christian Baril et la directrice-générale et greffière-trésorière Mme Hanta Rasami à signer les documents relatifs à la demande de M. Charles Tousignant, arpenteur-géomètre de la firme GéoLT pour procéder à la correction du terrain auprès du cadastre du Québec pour que celui-ci concorde avec le cadastre de 2004.

10.5 Approbation du Budget 2023 – Office municipal d'habitation au Cœur du Québec

2023-07-197

**IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De prendre note du budget pour l'exercice 2023 de l'Office municipal d'habitation au Cœur du Québec pour l'immeuble de Deschailons-sur-Saint-Laurent;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'accepter le budget de 4 583 \$ pour la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

10.6 Achat de 2 souffleurs – Marché public

2023-07-198

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser l'achat de 2 souffleurs dont un à essence et l'autre à batterie pour le Marché public et le garage de la municipalité.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Comité des loisirs

11.1.1 Achat d'un réfrigérateur

Considérant que les 2 réfrigérateurs du comité des loisirs ne sont plus fonctionnels;

Considérant que le comité des loisirs a besoin de réfrigérateurs pour la plupart de leurs activités;

2023-07-199

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser l'achat d'un nouveau réfrigérateur pour le comité des loisirs.

11.1.2 Activités physiques d'extérieurs – Aide financière Centre de loisirs Centre-du-Québec

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, par l'intermédiaire de Loisir Sport Centre-du-Québec, a accordé une aide financière d'un montant de 2000 \$ à la municipalité pour la réalisation du projet « On bouge à Deschaillons »;

2023-07-200

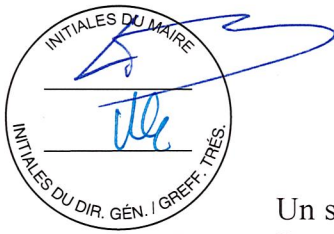
IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'aide financière accordée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Loisir Sport Centre-du-Québec, d'un montant de 2000 \$ du projet « On bouge à Deschaillons »;

La Municipalité de Deschaillons s'engage à utiliser la somme reçue exclusivement pour les dépenses admissibles conformément aux exigences spécifiques de la subvention. Les frais de cours en activité physique, la location des plateaux sportifs et l'achat de matériel sportif, si nécessaire, doivent demeurer en possession de la municipalité. Les frais liés à des conférenciers et des nutritionnistes ne sont pas admissibles à cette assistance financière;

La contribution du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que de Loisir Sport Centre-du-Québec doit être mentionnée dans la promotion du projet à travers l'utilisation de leurs logos respectifs sur les supports de communication tels que les programmes, affiches, etc.;

La Municipalité de Deschaillons doit remplir les documents nécessaires avant le 15 octobre 2023;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Un sondage sera envoyé aux citoyens pour décider dudit projet « On bouge à Deschaillons ».

11.2 Offre de services – Projet Pumptrack

Point reporté à une séance ultérieure.

11.3 Adhésion – Village-relais

Considérant que le Programme Village-relais du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTDM) favorise le développement local et régional, en ayant comme objectif d'accroître la sécurité routière et de contrer les effets de la fatigue au volant;

Considérant l'intérêt de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent à la volonté de se porter candidate pour l'obtention du label Villages-relais;

Considérant que la municipalité répond aux critères de base qui sont : être situé sur une route stratégique priorisée par le MTMD, de compter moins de 10 000 habitants et qu'elle possède tous les services de base exigés par la charte qualité;

Considérant que la municipalité a la capacité d'offrir des aménagements de qualité, tout en répondant à un objectif de sécurité routière et de développement local et régional;

2023-07-201

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent qui signifie son intérêt à la MRC de Bécancour de devenir « Village-relais » et lui demande de recommander sa candidature au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

11.4 Offre de services d'ingénierie civile – Projet église

Considérant que le projet d'église a besoin d'un ingénieur civil pour le réaménagement du stationnement, bordure, asphalte et drainage;

Considérant l'offre de service reçu par la firme PLURITEC pour les services d'ingénierie civile pour le projet d'église :

- 10 000 \$
- Plan et devis : Inclus
- Surveillance des travaux à taux horaire
- Ingénieur Intermédiaire : 140.28 \$
- Technicienne-dessinatrice : 92.50 \$

2023-07-202

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme PLURITEC au montant de 10 000 \$, plus les taxes applicables pour les services d'ingénierie civile pour le projet église.

12. QUESTIONS DIVERSES

- 14^e Avenue – Bordure arrachée
- Côte du Quai



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Droit de retrait – 1245 route Marie-Victorin
- Plage – capteur solaire
- Fleurons Québec – concours municipal
- Foyer – démolition

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

f

2023-07-203

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 21h07.

Hanta Rasami
Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril
Maire